CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E181878** **VALABLE JUSQU'AU** **16/01/2027**

ÉDITÉ LE 19/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/09/2019

Raison sociale : DIMITRI VOSGHIEN

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 28/10/2024

Capital : 2 000

13 RUE DU MOULIN
35120 ROZ-LANDRIEUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT MALO 877 863 738

Siret : 877 863 738 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5047535-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 19072207901

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 19072207901

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 06 50 99 97 37 **Fax :**

Portable : 06 50 99 97 37

Responsabilité légale :
VOSGHIEN DIMITRI GÉRANT

Site Internet :

E-mail : vosghien@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 319 538 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	2 721	19/09/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel		13/02/2026
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		07/11/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/02/2026 11:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E181878** **VALABLE JUSQU'AU** **16/01/2027**

ÉDITÉ LE **19/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/09/2019
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 28/10/2024
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT MALO 877 863 738

Siret : **877 863 738 00010**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 5047535-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 19072207901
Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 19072207901

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : **DIMITRI VOSGHIEN**

13 RUE DU MOULIN
35120 ROZ-LANDRIEUX

Téléphone : 06 50 99 97 37 **Fax :**
Portable : 06 50 99 97 37

Site Internet :
E-mail : vosghien@gmail.com

Responsabilité légale :
VOSGHIEN DIMITRI GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	19/09/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	13/02/2026
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	13/02/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	07/11/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	19/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/02/2026 11:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.